

---

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR14.25PR**

**concernant**

**une demande de crédit d'investissement de Fr. 4'390'000.-- pour les travaux de  
rénovation du théâtre Benno Besson et du restaurant attenant.**

---

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 15 septembre 2014 en salle de conférence II de l'Hôtel de Ville et le 3 octobre 2014 à la salle au 1er étage du restaurant La Grange.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Anna Rita BARTOLOTTA, Valérie JAGGI WEPF, Marceline MILLIOUD, Pierre CHERBUIN, Robin DELISLE, Bexhet HALIMI, Olivier MAIBACH et du soussigné, désigné rapporteur.

La délégation municipale était composée de Madame la Municipale Marianne SAVARY, de Monsieur Markus BAERTSCHI, chef du service URBAT et de Monsieur Jean-François SUTTERLET, chef de projet URBAT lors de sa première séance ; et de Monsieur Markus BAERTSCHI, de Monsieur Jean-François SUTTERLET, de Monsieur Antonio PELLIOCCIOTTA tenancier de La Grange et de Monsieur Alessandro PELLIOCCIOTTA pour la deuxième séance.

Nous les remercions pour leur présence ainsi que pour les renseignements fournis à la commission.

### **Introduction**

Le bâtiment, qui date de 1896, a eu l'occasion de subir à de nombreuses reprises des rénovations à l'intérieur de celui-ci, contrairement à l'enveloppe extérieure qui n'a pas eu besoin quant à elle de subir des travaux de rénovation majeurs jusqu'à aujourd'hui. Une première expertise menée en 2011 a mis en évidence cependant une dégradation alarmante de la toiture et de certaines parties de la façade qui nécessitera à court terme des travaux importants.

### **Descriptif du projet**

La Municipalité a jugé qu'il serait plus judicieux d'entreprendre une réfection complète de la toiture ainsi que des façades afin d'obtenir une homogénéité visuelle en profitant des échafaudages installés pour l'occasion.

Dans un même temps, il est prévu également d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment en remplaçant les fenêtres et portes extérieures. Un éclairage de façade sera aussi prévu pour revaloriser le bâtiment de nuit.

Pendant cette phase de travaux extérieurs, qui bloqueront les accès au restaurant, il est envisagé de remettre à niveau les installations de la cuisine du restaurant ainsi qu'une rénovation complète de la salle. Une ouverture avec le café du théâtre et le déplacement du four à pizza permettra d'aérer les espaces et de créer une meilleure ouverture sur la terrasse. Les responsables du projet de réaménagement de l'intérieur garantissent un dialogue ouvert avec le tenancier actuel pour cette rénovation pour conserver l'esprit chaleureux que concède

ce lieu historique. La fermeture du restaurant reste cependant un sujet sensible pour le tenancier qui a œuvré durant 32 ans pour la réussite de son établissement. Un mal qui s'avère nécessaire pour garantir sa pérennité. La commission a pu s'entretenir avec le tenancier actuel et le futur repreneur pour entendre et comprendre les craintes de ceux-ci.

La commission sera très attentive aux solutions que les architectes devront trouver avec le tenancier pour l'aménagement intérieur du restaurant.

### **Conclusion**

La commission ayant entendu les acteurs du projet regrette de ne pas avoir eu accès à l'étude menée en parallèle qui aurait pu fournir un moyen de visualiser schématiquement le projet de réaménagement. De plus, la commission émet, comme à son habitude, le vœu d'obtenir des plans lisibles et de meilleures qualités pour les prochains préavis. Malgré tout, la commission est consciente du besoin, nécessaire, d'une rénovation complète de l'enveloppe extérieure du Théâtre Benno Besson ainsi que du restaurant attenant.

Pascal Gafner  
Rapporteur

